

# Interview de Paul Collowald: Pierre Pflimlin et le pouvoir budgétaire du Parlement européen (Sanem, 27 et 28 juin 2002)

**Source:** Interview de Paul Collowald / PAUL COLLOWALD, Étienne Deschamps, prise de vue : Alexandre Germain.- Sanem: CVCE [Prod.], 27.-28.06.2002. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:16:40, Couleur, Son original).

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU  
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.  
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**  
[http://www.cvce.eu/obj/interview\\_de\\_paul\\_collowald\\_pierre\\_pflimlin\\_et\\_le\\_pouvoir\\_budgetaire\\_du\\_parlement\\_europeen\\_sanem\\_27\\_et\\_28\\_juin\\_2002-fr-abb868ed-e849-4543-80b5-aada29758557.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_de_paul_collowald_pierre_pflimlin_et_le_pouvoir_budgetaire_du_parlement_europeen_sanem_27_et_28_juin_2002-fr-abb868ed-e849-4543-80b5-aada29758557.html)



**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016

## Interview de Paul Collowald: Pierre Pflimlin et le pouvoir budgétaire du Parlement européen (Sanem, 27 et 28 juin 2002)

[Etienne Deschamps] En juillet 1984, Pierre Pflimlin devient président du Parlement européen. En quoi consiste ce type de fonction?

[Paul Collowald] Alors, le rôle d'un président du Parlement européen, que je connaissais de l'extérieur, des institutions européennes, etc., je l'ai connu à un moment donné, dans ma tranche de vie, avec Pierre Pflimlin. Pierre Pflimlin qui a été le président du Parlement européen de juin 1984 jusqu'à janvier 1987. Et puisqu'un mandat, sur l'ensemble d'une législature du Parlement, c'est cinq ans et puis ce n'est pas un texte, mais c'est une pratique, à la mi-temps, après deux ans et demi, on dit: «Ben voilà, un autre président». Donc, dans chaque législature de cinq ans, il y a chaque fois deux présidents. Et Pierre Pflimlin a donc été celui de 1984 à 1987. Alors, les circonstances, comme souvent dans la vie, c'est à la fois intéressant, curieux, émouvant à la limite: Pierre Pflimlin me connaissait parce que j'avais été jeune journaliste à Strasbourg et que lui était un homme politique important qui, dès 1946, avait été ministre dans toute une série de gouvernements. D'ailleurs, une petite anecdote, si je puis dire, qui nous relie à Robert Schuman, c'est que, lorsque Robert Schuman a constitué son gouvernement, il a tout de suite pensé à Pierre Pflimlin qu'il connaissait bien, ce sont les élus de la Lorraine, de l'Alsace et il avait grande estime pour ses connaissances et sa compétence en matière économique. Et il voulait lui confier le ministère de l'Économie qui est quand même considéré comme un gros ministère. Et Pierre Pflimlin lui dit: «Écoutez, je préférerais l'Agriculture.» Alors, Robert Schuman lui dit: «Écoutez, non, vraiment? Vous êtes avocat comme moi. Mais vous ne connaissez rien à l'agriculture.» «Ah, dit Pflimlin, vous venez de parler d'économie, nous sommes dans l'après-guerre dans une période de pénurie. À mes yeux, l'agriculture va jouer un rôle capital dans une économie globale. Pour faire remonter tout cela et sortir de la pénurie, un certain nombre de mesures devront être prises, de nature économique et politique.» «Ah, dit Robert Schuman, écoutez, si vous y tenez...» Et c'est ainsi que l'avocat Pierre Pflimlin est devenu l'un des grands ministres de l'Agriculture, je crois pendant probablement trois ans, ce qui, sous la IV<sup>e</sup> République, n'est quand même pas mal. Bon. Cela pour dire que Pierre Pflimlin, qui avait fait sa thèse justement sur l'économie, qui était avocat, qui avait été ministre de l'Agriculture, qui a été ministre de la France d'outre-mer, qui a été ministre des Finances, qui a été Premier ministre – enfin, ça s'appelait président du Conseil au moment des grands événements du mois de mai 1958, avec l'Algérie et ensuite le passage de la IV<sup>e</sup> République à la Ve République, et c'est Pierre Pflimlin qui, dans une soirée dramatique, a quasiment passé le relais à Charles de Gaulle, le général, qui est devenu le président ensuite de la Ve République. Alors, une colle pour les étudiants: on leur dit: «Quel est le dernier président du Conseil de la IV<sup>e</sup> République?» Ils disent: «Pierre Pflimlin». Non, c'est le général de Gaulle, qui a succédé comme Premier ministre à Pierre Pflimlin et qui est ensuite devenu président de la République. Bien. Alors, Pierre Pflimlin, avec cet éventail que je viens très, très rapidement de situer – il faut d'ailleurs rappeler aussi qu'il a été longtemps le maire de Strasbourg et président du Conseil général, enfin – donc, enraciné en Alsace, valorisant Strasbourg, mais avec de grandes responsabilités nationales, le voici donc président du Parlement européen. Et on m'avait averti qu'il a du caractère. Alors, quand quelqu'un vous dit ça, généralement, vous vous dites: «Oui, oui, il doit avoir mauvais caractère.» Ce qui fait que, lorsque – mais sans vouloir anticiper, j'ai été alors, un peu plus tard son directeur de cabinet – quand j'ai rencontré un de mes amis que je n'avais pas vu depuis des années et qui avait été le directeur de cabinet à Paris, dans plusieurs ministères, m'a dit: «Comment est-il maintenant?» Alors, j'ai dit: «Écoute, il y a des légendes. Je sais qu'à un moment donné on a raconté les anecdotes... – ah, ces malicieux journalistes! – qu'un jour de colère, il a pris le cendrier, il l'a balancé à travers le...». Alors, j'ai dit: «Moi, pour l'instant, il n'y a rien de pareil. Il peut piquer des colères, parce qu'il a du caractère, mais je crois que maintenant ça se passe très bien.» Donc, avec d'une part ce grand respect que j'avais pour tout son parcours, alsacien, national, européen, on s'est mis au travail et c'est là que j'ai compris le rôle à la fois discret, mais très important d'un président du Parlement européen. Parce qu'il est élu par ses pairs au vote secret et ensuite, comment est-ce que ça fonctionne? Eh bien, le président du Parlement a un bureau, avec des vice-présidents – on a changé un peu entre-temps – et dans certaines circonstances – on appelait ça le bureau élargi – étaient associés les présidents des groupes politiques. Et c'est donc les vice-présidents et les présidents des groupes politiques qui étaient une sorte d'exécutif ou de Conseil d'administration, qui se réunit régulièrement, qui prend les grandes décisions, l'ordre du jour, donc, assure tout le fonctionnement de l'intérieur. Et c'est là qu'en définitive, au fil des quelques années ou en fin de parcours européen, j'étais ainsi à l'intérieur de cette

institution que je connaissais de l'extérieur, après avoir été vingt-cinq ans à la Commission, je me suis aperçu que dans certaines circonstances le fait d'avoir de la compétence, du caractère, de bien connaître une ou deux langues étrangères, c'est fondamental. Parce que le président, qui ne préside pas toujours, puisqu'il a des vice-présidents, doit d'abord, dans certaines circonstances, dominer un hémicycle. Et d'un! Et il y a eu toute une série de circonstances où des chefs d'État sont en visite, le président Reagan, par exemple, est venu, il y a eu quelques manifestations... Il faut maîtriser tout ça. Vous avez le bureau, dans un cadre plus discret, avec ses collègues et les présidents des groupes et puis vous avez les rapports personnels avec ces différents personnages pour faire aboutir un certain nombre de choses. Et j'ai vu que, dans certaines circonstances, le hasard est ainsi fait, que pendant une partie du mandat de Pierre Pflimlin, les deux groupes les plus importants au sein du Parlement européen étaient le groupe socialiste, numéro un, le groupe chrétien-démocrate, numéro deux. Le hasard a fait que le groupe socialiste avait désigné un Allemand comme président de groupe, le groupe démocrate-chrétien avait désigné un Allemand. Bon. Pierre Pflimlin maîtrise admirablement l'allemand, il est quasiment bilingue, presque. Et donc, dans certaines circonstances, sans interprète, les yeux dans les yeux, il pouvait faire avancer des dossiers ou orienter les choses. Donc, pour un président du Parlement, il faut avoir à la fois un certain nombre de qualités humaines et des compétences pour qu'on vous respecte. Et, quelques fois, dans certaines circonstances, puisque le Parlement avait parmi l'évolution de ses pouvoirs un pouvoir budgétaire progressivement en cogestion avec le Conseil des ministres sur les propositions de la Commission, dans plusieurs circonstances – je me souviens d'une, particulièrement, où, même pour des journalistes très compétents, tout d'un coup, on se rendait compte qu'il ne pouvait pas y avoir de budget de la Communauté sans la signature du président du Parlement, parce que, pendant toutes ces années-là, plus ou moins lointaines, je voyais souvent des articles un peu stéréotypés: «Le Parlement européen... aucun pouvoir, etc.». Et alors, ce jour-là, avec la presse et étant le collaborateur de Pierre Pflimlin, j'ai fait une opération, appelons ça d'information et de pédagogie des institutions, ça s'est d'ailleurs passé à Luxembourg puisque le président venait quelques fois à Luxembourg, où, au moment de signer le budget, Pierre Pflimlin – ça devait être en 1985-86 – a signé un budget qui était les chiffres du Parlement européen et pas ceux du Conseil des ministres. Ah! Bon, il a tourné cette fois – j'étais dans son bureau – en disant: «Allez, on y va. On n'a pas réussi au cours de la nuit précédente dans les discussions, etc., en toute loyauté vis-à-vis du Conseil et de la Commission, disait-il, et en conscience, en tant que président, j'estime que le Parlement, par ses propositions budgétaires est exactement dans la ligne des décisions du récent sommet, du récent Conseil européen, etc., et que l'application de ces orientations et de ces décisions politiques ne sont pas suivies par les ministères des Finances qui veulent serrer la vis et que, finalement, selon le pouvoir au sein des différents gouvernements et leur influence, a fait que, ce que voulait le Conseil des ministres était de raboter un certain nombre de crédits.» Résultat: la différence était «je signe et je persiste» et c'était un constat alors juridique que, au fond, le dialogue entre le Conseil des ministres et le Parlement s'est interrompu du fait du Parlement, puisque le président a signé le budget prévu par le Parlement. Alors, qu'est-ce qui s'est passé? Eh bien, le Conseil des ministres et plusieurs pays, individuellement, sont allés à la Cour de justice et ont dit: «Ah, mais ça c'est du flagrant délit là. Le Parlement...». Bon. «Le président a le droit de signer, c'est le traité.» «Ah, tiens.» Et c'est la découverte, tout d'un coup, que sans la signature d'un président du Parlement européen, il n'y a pas de budget. Alors, on a fait les douzièmes prévisionnelles, c'est une technique qu'on connaissait. Et puis, Cour de justice et qu'est-ce qui s'est passé? La Cour de justice, au fond, a condamné le Parlement sur le plan juridique, en disant qu'il a interrompu le dialogue unilatéralement, etc., mais que ça correspondait, au fond, à des raisons qui étaient des décisions antérieures au niveau politique le plus élevé, des Conseils européens, etc. Donc, la Cour de justice a dit: «Il faut reprendre le dialogue.» Et qu'est-ce qui s'est passé? Le Conseil et le Parlement ont siégé et le budget qui est sorti de là était à quelques unités près le budget prévu par le Parlement européen. Alors, Pierre Pflimlin me disait: «Écoutez, Paul, vous voyez, à mon âge, j'ai été entraîné devant les tribunaux. C'est la première fois de ma vie. J'ai été condamné, mais on avait raison. On avait raison!» Et c'est tellement vrai que, lorsque je l'ai accompagné comme directeur de cabinet plusieurs fois dans les capitales, je me souviendrai toujours d'un dialogue avec madame Thatcher à Londres. Et sur le plan budgétaire, vous devinez que le dialogue était un peu difficile. Alors, dialogue Pflimlin-madame Thatcher. Il y a prescription, maintenant, je pense. «Madame, il y a un budget qui est au service d'une politique, j'étais ministre des Finances dans mon pays, le budget est au service d'une politique. L'avenir de la Communauté, c'est la jeunesse, c'est la recherche et le développement. Les crédits refusés pour Erasme – on commençait le programme Erasmus, c'était le début, sur proposition de Jacques Delors, de la Commission Delors – recherche et développement, sinon le budget deviendra une coquille vide, la politique agricole, tout ce que

nous traînons, etc. et l'avenir?» Non. Et à la fin, Pierre Pflimlin a dit: «Madame, écoutez, est-ce que vous vous rendez compte de ce que c'est que cette Europe, d'où nous venons? Je suis Alsacien, nous avons été des ennemis héréditaires, le Rhin nous a séparés. Voilà ce que nous faisons aujourd'hui, c'est un grand projet politique.» Et alors, madame Thatcher: «Yes, yes... But!» Pas un penny pour le budget. Et alors, quand on est rentré à l'hôtel, je voyais mon président... J'ai dit: «Écoutez, on a un dîner officiel, on peut prendre une douche, etc.», mais je le sentais en colère. Je dis: «Mais ça ne va pas, Monsieur le Président?» Il me dit: «Écoutez, je ne suis pas content, je n'ai pas réussi à convaincre madame Thatcher.» J'ai dit: «Alors, écoutez, je ne voudrais pas minimiser, en effet, cette chose importante, mais personne...» – car madame Thatcher était une dame de fer, on l'a dit, c'est banal, mais elle pouvait être absolument charmante, adorable. On était à six personnes dans son bureau, vraiment charmante et tout, mais «but», c'était non pour ce qui est du budget. Le budget national britannique n'est pas fait pour ces trucs-là. «C'est l'Europe...», «Très bien, vous avez sans doute raison...» Donc, c'est là où j'ai vu dans plusieurs circonstances, dont le budgétaire sur ce côté «je signe ça, on verra» et puis, ça s'est passé avec la Cour de justice, et puis un dialogue avec madame Thatcher, qui n'était pas, je dirais, l'interlocuteur le plus commode.